#1 REPÈRES SOCIALISTES

une vie pour la justice

9 OCTOBRE 2025 – ROBERT BADINTER AU PANTHÉON

Le Parti socialiste

SOMMAIRE

3 Intro Olivier FAURE

4 Robert Badinter : ses apports pour la gauche et pour la France Paul HUBERT et Antoine BATTINI

8 « Un intellectuel en politique » Robert GELLI

12 Échange Marylise Lebranchu Rémi BOUSSEMART

16 Robert Badinter, un combat infatigable contre le racisme, l'antisémitisme et pour la dignité humaine Emmanuel GRÉGOIRE

20 Robert Badinter et la dépénalisation de l'homosexualité Flora BOLTER

24 Condorcet et Badinter : la raison, le courage et la République Corinne NARASSIGUIN

28 Discours de Robert Badinter à l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981

ISBN 9782488933018

Robert Badinter, la Justice faite homme.

Notre fierté de voir entrer Robert Badinter au Panthéon est immense.

Parce que Robert est l'un des nôtres, non pas seulement par son adhésion au Parti socialiste, mais par la manière dont sa vie durant, à chaque étape, il a su en incarner les valeurs les plus hautes.

Ses discours en ont témoigné tout au long de sa carrière d'avocat, de ministre, de président du Conseil Constitutionnel et de parlementaire. Mais ses actes plus encore : ainsi de l'abolition de la peine de mort, mais aussi de la dépénalisation de l'homosexualité obtenues, parmi tant d'autres réformes, à la force de son talent, de la sincérité de ses convictions. Ces victoires ont aussi été permises grâce à la volonté de François Mitterrand, qui n'a pas dévié de son programme une fois élu Président de la République en 1981.

La panthéonisation traduit la reconnaissance que la Nation tout entière ressent aujourd'hui pour l'homme qu'il a été et pour le rôle éminent qu'il a joué. Et il faut s'en réjouir.

Mais elle ne peut ni ne doit faire oublier que chaque avancée qu'il obtint le fut au terme d'un combat contre des adversaires qui ne retenaient pas leurs coups, comme par exemple, ces manifestants de juin 1983 venus l'agonir sous ses fenêtres de Garde des Sceaux, Place Vendôme, avec les mêmes arguments que ceux qui prêchent encore et toujours la haine et le ressentiment.

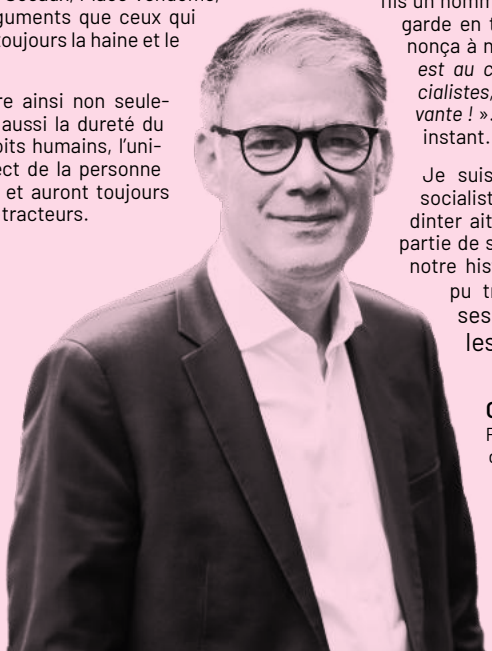
Son parcours illustre ainsi non seulement le sens, mais aussi la dureté du combat pour les droits humains, l'universalisme, le respect de la personne humaine qui ont eu et auront toujours leurs implacables détracteurs.

Il nous montre aussi que c'est à force de persévérance que la vérité finit par l'emporter, mais qu'elle reste un combat permanent.

À nous, Socialistes, ses héritiers - même si son influence a été et reste tellement plus large - d'assumer le devoir qui est le nôtre et que son exemple nous assigne : ne jamais renoncer à défendre, protéger, promouvoir les libertés et les droits quelle que soit la pression exercée, ne jamais tolérer la moindre entaille à la démocratie, ne jamais faire sur ce terrain la moindre concession parce que la première entraîne toutes les autres.

Robert Badinter s'inscrit dans la lignée de plusieurs de ceux qu'il va rejoindre au Panthéon : Jean Jaurès, bien sûr, son frère en humanité, combattant déjà pour l'abolition ; le grand juriste que fut comme lui René Cassin, l'auteur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont il prolongera l'œuvre en contribuant à la création de la Cour Pénale internationale ; mais surtout, Victor Hugo, dont il fut le fervent admirateur, proclamant à qui voulait l'entendre « je suis hugolâtre ! », et le prolongateur de tous les combats pour la dignité humaine.

Ce 9 octobre, je suis, comme tous les Français, fier que la France ait compté parmi ses fils un homme de cette trempe. Et je garde en tête ses mots, qu'il prononça à notre égard : « *la Justice est au cœur du combat des socialistes, elle en est la flamme vivante !* ». Ils me guident à chaque instant.



Je suis fier, comme tous les socialistes, fier que Robert Badinter ait partagé avec nous une partie de sa vie, ait pu puiser dans notre histoire son inspiration, et pu trouver dans nos rangs ses appuis et ses amis les plus sûrs.

Olivier FAURE
Premier secrétaire
du Parti socialiste
Député de Seine-et-Marne



Contributeurs :
Paul HUBERT
et Antoine BATTINI

Robert Badinter : ses apports pour la gauche et pour la France

Ancien Garde des sceaux, nommé après les législatives de 1981, Robert Badinter a été une figure centrale du Parti socialiste et de la vie politique française. Il est né le 30 mars 1928 et mort le 9 février 2024 à Paris.

Il s'est engagé très tôt dans sa carrière d'avocat en faveur de la lutte contre la peine capitale. Il est panthéonisé ce 9 octobre 2025 pour ce qu'il a apporté à la France dans le cadre de ses diverses fonctions, et en particulier pour la loi du 9 octobre 1981 abolissant la peine de mort qu'il a portée dès son arrivée au ministère.

Robert Badinter représentait une autorité morale importante du Parti socialiste et une figure d'autorité au-delà même de nos rangs.

RETOUR EN VIDÉO SUR PLUSIEURS DE SES GRANDS COMBATS

BADINTER EN CITATIONS

« La Justice française ne sera plus une Justice qui tue. »

« Dans la majorité écrasante des démocraties occidentales, en Europe particulièrement, dans tous les pays où la liberté est inscrite dans les institutions et respectée dans la pratique, la peine de mort a disparu. »

« Parce qu'aucun homme n'est totalement responsable, parce qu'aucune Justice ne peut être absolument infaillible, la peine de mort est moralement inacceptable. »

« Je me serais attendu à tout éprouver, sauf le sentiment que j'ai ressenti il y a un instant et que je vous livre à l'instant avec toute ma force d'homme : Vous m'avez fait honte ! Vous m'avez fait honte, en pensant à ce qui s'est passé là. »
[à propos des sifflements lors de la cérémonie du 50e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv' envers François Mitterrand qui avait déclaré deux jours plus tôt que la République n'est pas comptable des actes de Vichy]

UNE FIGURE HISTORIQUE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT : SES COMBATS JURIDIQUES ET VICTOIRES POLITIQUES

Ses combats personnels et juridiques en tant qu'avocat

- Il s'engage contre la peine de mort à partir de 1972 après n'avoir pas pu faire éviter cette sentence à l'un de ses clients :
 - Il défend en 1972 Roger Bontems, ancien militaire qui, après plusieurs larcins, participera durant son incarcération à une prise d'otages
 - Celle-ci aboutira à la mort de deux otages
 - Badinter n'est pas parvenu à lui faire échapper à la peine de mort, bien que son client n'ait pas participé au meurtre.
 - Il rédige en 1973 *L'Exécution* qui conte le procès de Bontems et qui constitue le manifeste de Robert Badinter contre la peine de mort.
- Il évitera la peine capitale à 5 personnes avant de devenir ministre

L'abolition de la peine de mort dès son arrivée au ministère

Il défend en septembre 1981 le **projet de loi abolissant la peine de mort** à l'Assemblée nationale, dans un contexte où la majorité des Françaises et des Français y étaient opposés.
Il distille dans son discours plusieurs phrases qui ont marqué l'histoire politique française, qui sont rappelées ci-avant.

La loi est promulguée le 9 octobre 1981.

UN MINISTRE DE LA JUSTICE RÉFORMATEUR

- Robert Badinter réforme en profondeur les conditions d'incarcération :
 - Suppression des quartiers de haute sécurité (QHS)
 - Instauration des parloirs libres sans séparation ni hygiaphone
 - Autorisation des appels téléphoniques à la famille une fois par semaine
 - Possibilité de bénéficier d'une extinction des lumières plus tardive
 - Suppression du costume pénitentiaire
- Il supprime les juridictions d'exception comme la Cour de sûreté de l'État et les tribunaux des Forces Armées en temps de paix.
- Il permet à tout justiciable de porter un recours devant la Commission et la Cour européenne des droits de l'Homme.
- Il supprime définitivement le "délit d'homosexualité" en abolissant le traitement différencié des relations sexuelles hétérosexuelles et homosexuelles des mineurs qui ont la majorité sexuelle, c'est-à-dire les personnes entre 15 et 18 ans.
- Il améliore le droit des victimes, notamment à travers l'importante loi du 5 juillet 1985 qui réforme le droit des accidents de la circulation.
- Il permet le développement des peines non privatives de libertés par l'instauration des jours-amendes et des travaux d'intérêt général (TIG).
- Il participera également activement à la ratification par la France de la Convention européenne des droits de l'Homme en 1981.

RepèRes socialistes

Cet extrait vous a plu ?

Vous voulez aller plus loin ?

COMMANDEZ CE NUMÉRO DIRECTEMENT EN LIGNE
AU FORMAT NUMÉRIQUE OU PAPIER
EN CLIQUANT ICI

ET DÉCOUVREZ TOUTE NOTRE COLLECTION



Le Parti socialiste